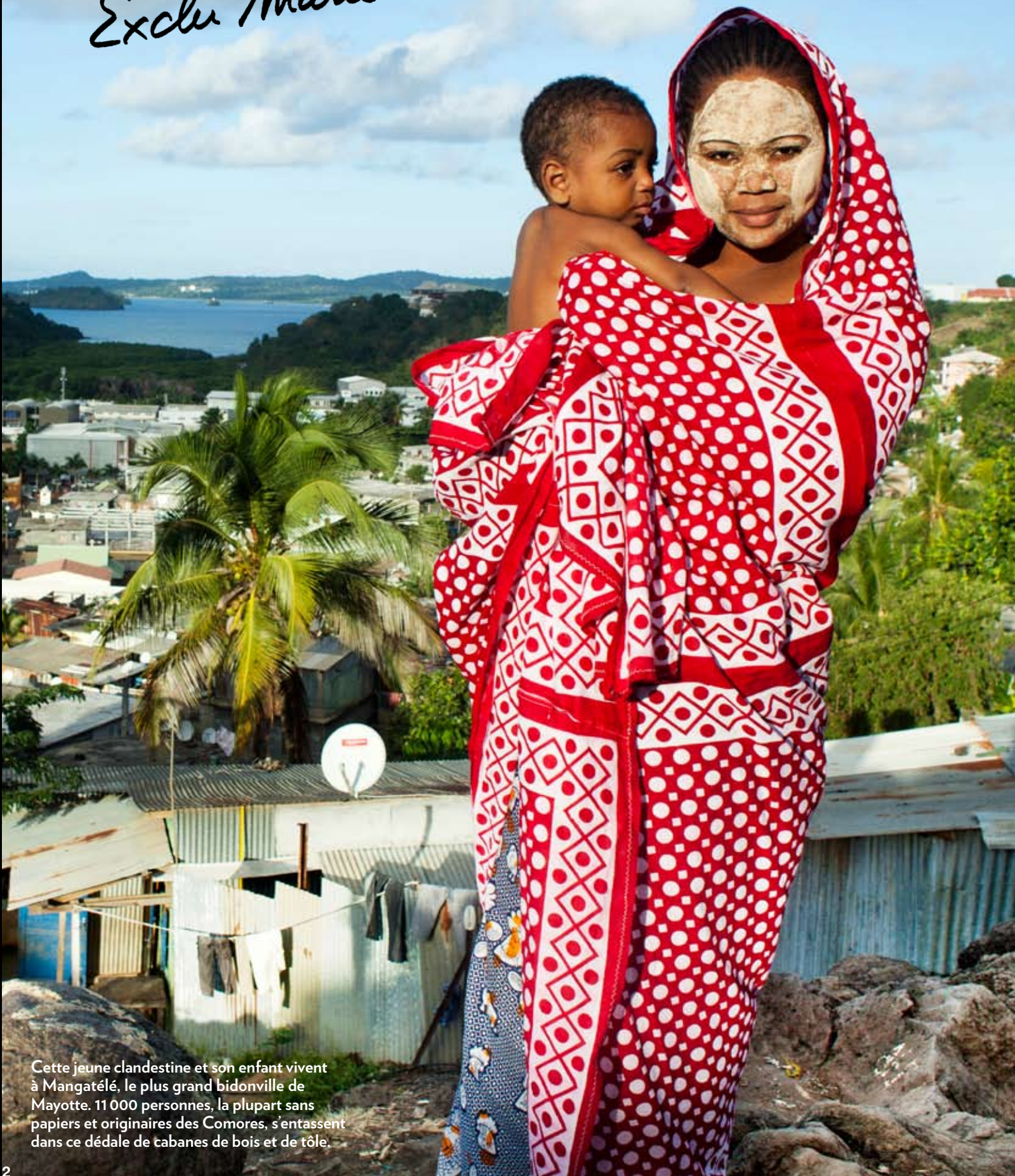


la vie en face

Exclu Marie Claire



Cette jeune clandestine et son enfant vivent à Mangatéle, le plus grand bidonville de Mayotte. 11 000 personnes, la plupart sans papiers et originaires des Comores, s'entassent dans ce dédale de cabanes de bois et de tôle.



MAYOTTE DES ENFANTS FRANÇAIS À TOUT PRIX

Une île abritant 40 % de clandestins, en majorité des femmes : à Mayotte, les Comoriennes sont prêtes à tout pour que leurs enfants obtiennent la nationalité française. Enquête sur une société en crise dans la plus grande pouponnière de France. Par Emmanuelle Eyles.

Photos Bruno Fert.

Océan Indien. A Mayotte, 101^e département français, il est 14 heures. « Laissez passer ! » crie un pompier à la maternité de Mamoudzou. Il pousse un brancard sur lequel une femme enroulée dans un boubou se tord de douleur. Il remonte en courant le couloir des admissions, lequel est bondé de patientes sur le point d'accoucher. A son passage, celles qui n'ont pas encore trouvé de place s'efforcent de se plaquer contre le mur. Dans le bureau des admissions, Audrey, la sage-femme – de métropole –, soupire : « En douze heures, on en reçoit entre trente et trente-cinq. » Lorsqu'elle ouvre la porte, le pompier a déjà disparu. Elle se penche sur la femme qui gémit et se cambre ; elle

ne parle pas un mot de français. « Karima ! » appelle alors Audrey. L'aide-soignante mahoraise, qui parle le shimaore, l'une des deux langues de Mayotte, approche, maussade. Avant qu'Audrey puisse intervenir, elle tance la femme sur le brancard : « Ça fait combien de fois que tu reviens à Mayotte, combien de fois que tu accouches ici ? » Audrey s'impatiente : « Arrête ton numéro, Karima, on n'est pas ici pour faire la police... Demande-lui son carnet et l'âge de ses autres enfants. »

8000 NAISSANCES PAR AN

La maternité de Mamoudzou est la première de France, avec une activité record de 8000 naissances par an. Sept accouchées sur dix sont des clandestines venues des Comores, mais, contrairement à ce qui se dit et s'écrit en métropole, elles ne viennent pas toutes en « kwassa » (bateau de pêche) pour accoucher à Mayotte : beaucoup y vivent déjà clandestinement. ►

► La situation devient critique. Une sage-femme qui travaille dans l'établissement depuis trente ans et qui tient à rester anonyme explique: « Depuis que Mayotte a décroché le statut de département français, elle exerce un attrait irrésistible pour les Comoriens des îles voisines qui sont dans la misère et sans médecins. Depuis toujours, Mahorais et Comoriens vivent ensemble sur l'archipel, ils sont tous cousins. Mais aujourd'hui, le cousin est devenu un clandestin qui se terre. La mise en place de la Sécurité sociale attise convoitises et inégalités: les Mahorais, en majorité fonctionnaires, sont remboursés par la Sécu, tandis que les Comoriens, au chômage, doivent payer... Dans les faits, personne ne paie, les milliers de femmes qui viennent accoucher n'ont pas les 300 € requis, l'hôpital est déficitaire, le conseil général est ruiné et le milliard que la France injecte chaque année dans l'île est aussitôt englouti, tout le monde le sait. »

Mais ce n'est pas pour des raisons économiques que notre sage-femme s'inquiète, plutôt pour les femmes qui vivent sur l'île. « Un tiers d'entre elles, clandestines, se cachent dans la forêt. Elles redoutent les gendarmes et les rafles, leurs enfants ne sont pas suivis, les abcès et infections réapparaissent, les 70 centres de PMI de l'île n'ont pas de moyens, pas d'interprète: la situation est grave. »

Ce discours, nous l'entendrons partout, au sein des ONG ainsi que de la part des institutions de l'Etat français, mais toujours de manière anonyme. Les chiffres sont en effet effarants: 40 % de clandestins, 6000 mineurs isolés et livrés à eux-mêmes après que leurs parents ont été expulsés, 75 % des habitants ne par-

lent que le shimaore, 48 % des adolescents âgés de 16 à 18 ans sont illettrés, et 95 % des Mahorais sont polygames et appliquent le droit coutumier.

NI EXPULSÉES NI REGULARISÉES

Dans le couloir des admissions de la maternité, Karima traduit l'histoire de la patiente qu'elle a rudoyée un peu plus tôt. La femme s'appelle Zabibo, elle ne connaît pas son âge, elle est arrivée en « kwassa » à Mayotte en 2001. La traversée fut cauchemardesque. Deux neveux qui s'étaient mis à pleurer ont été balancés par-dessus bord par le passeur. Zabibo s'est cachée et a trouvé un mari mahorais qui lui a fait deux enfants. Un mariage religieux, non reconnu, qui ne lui donne aucun droit. Ses deux enfants deviendront français à l'âge de 16 ans, s'ils parviennent à prouver qu'ils ont été scolarisés de façon ininterrompue. Son mari l'a quittée pour une autre il y a quelques mois quand, enceinte, elle a été attrapée et renvoyée aux Comores par les gendarmes. Elle a réussi à revenir, mais doit désormais rembourser les 500 € du passage. Le seul travail qui s'offre à une clandestine, c'est faire le ménage, mais les places se font rares car les employeurs redoutent les amendes. Elle ira donc se prostituer – on appelle ça « aller chercher du sel » –, comme beaucoup de femmes et de mineurs clandestins.

Les autres patientes du couloir écoutent avec indifférence; leurs histoires sont presque les mêmes. Elles sont la deuxiè-

me ou troisième femme d'un Mahorais. Et si leur mari reconnaît l'enfant et lui permet d'être scolarisé, celui-ci deviendra français à l'âge de 16 ans. Elles, on les appelle des « ni ni »: elles ne peuvent ni être expulsées tant que leurs enfants sont scolarisés, ni régularisées car, arrivées illégalement, leur mariage n'est pas reconnu.

Beaucoup ont déjà été expulsées, mais elles reviennent à Mayotte. Une très jeune femme en boubou blanc explique: « Nous sommes quand même heureuses ici. Nous sommes heureuses "plus plus". Rien n'est comparable à la misère des Comores. Nos enfants seront français, il y a un grand hôpital, des écoles, et quand on travaille, on est payé, alors qu'il n'y a pas de salaires aux Comores. La seule chose qui nous fait peur, c'est la police aux frontières, mais demain est un autre jour, et si Dieu le veut, nous reviendrons. »

UN NOUVEAU BÉBÉ CHAQUE ANNÉE

Dès qu'on s'éloigne de Mamoudzou, la nature reprend ses droits. Les villages de l'île sont petits et rudimentaires, comme écrasés par la magnificence des collines et des baobabs. Nous arrivons à Kawéni, tout au nord, un village de pêcheurs où beaucoup de clandestins se cachent. Une assistante sociale et une sage-femme y reçoivent des femmes dans une camionnette itinérante. Elles travaillent pour le Réseau de périnatalité de Mayotte et vont au-devant de celles qui se cachent pour les soigner, les informer de leurs droits, leur parler contraception, dépistage, vaccins...

« Karibou » (« bienvenue », en shimaore), dit gentiment Vanessa, assistante sociale, à une femme intimidée qui hésite à l'entrée du camion. Elle porte le tatouage au safran sur son visage et a mis ses bijoux de mariage pour sortir de chez elle, comme le veut la tradition. Elle raconte en shimaore qu'elle a huit enfants, et se demande si elle n'est pas déjà à nouveau enceinte. « Pourquoi tant d'enfants? Tu ne veux pas prendre ►

*« Les enfants des clandestines qui se terrent dans la forêt développent abcès et infections. »
Une sage-femme de la maternité de Mamoudzou.*



Mariana, originaire d'Anjouan, vient d'accoucher à la maternité de Mamoudzou, aidée par Magali et Etienne, sages-femmes de métropole. Sept accouchées sur dix sont des Comoriennes sans papiers.

Cette jeune femme se dit comblée par son enfant à venir. Il sera français, ira à l'école, aura accès au grand hôpital si le besoin s'en fait sentir. En attendant, elle se cache de la police aux frontières.



Un père et son nouveau-né à Mamoudzou. Avec 8 000 naissances par an, c'est la première maternité de France.



Clinique mobile de Médecins du Monde. L'ONG a effectué plus de 5 000 consultations pédiatriques en 2011.



Consultation pédiatrique de Médecins du Monde : 80 % des enfants vus par l'ONG ne sont pas affiliés à la Sécurité sociale et n'ont pas accès aux soins.



Même si une personne sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté, le département est un eldorado pour des milliers de clandestins qui fuient l'extrême misère des Comores.

Pilier de la vie sociale mahoraise, le mariage est un rituel initiatique mélangeant loi musulmane et coutumes locales. La fête dure plus d'une semaine, le village entier y est convié.



Les Comoriennes mères d'enfants nés et scolarisés à Mayotte ne sont pas expulsables.

▶ la pilule ? » la taquine Vanessa. « Parce que mon mari veut un nouveau bébé chaque année, et je ne vois pas comment je penserais à prendre la pilule à la même heure, je ne sais pas lire l'heure », répond la « boni » (« femme »). Elle a tout juste 30 ans. Vanessa, qui a souvent entendu cette réponse, rétorque : « C'est simple, tu te cales sur le muezzin, et tu la prends chaque matin au premier appel à la prière. » Pendant toute la journée, les « boni » défilent avec leurs questions et leurs angoisses : le stérilet ne laisse-t-il pas entrer les djinns dans le corps ? Ne va-t-il pas gêner le monsieur ? Combien de temps est-il recommandé d'attendre entre deux grossesses ? Comment entrer à l'hôpital quand on n'a pas les 10 € pour l'admission ? Vanessa et sa collègue Siti ont réponse à tout et ne cessent de leur répéter qu'en tant que mères d'enfants nés et scolarisés à Mayotte, elles ne sont pas expulsables. « Si vous ne dites pas aux gendarmes que vous connaissez vos droits, ils vous emmèneront au centre de rétention avant de vous renvoyer. » Les « boni » hochent la tête, certaines portent autour du cou, dans une petite sacoche à glissière, les attestations de scolarité de leurs enfants, au cas où...

UN TIERS DE L'ÎLE VIT DANS LA MISÈRE

Vanessa est toujours émue, même après des années de pratique sur l'île. « C'est terrible de voir ces femmes réduites à se cacher, sans possibilité de travailler. Lorsque le gouvernement Balladur a imposé des visas, en 1995, il a généré les clandestins. Avant, tous ces Comoriens allaient et venaient pour des emplois saisonniers. Aujourd'hui, la main-d'œuvre a disparu sur l'île, les cousins comoriens qui construisaient les maisons et travaillaient aux champs se cachent et ne peuvent plus vivre dans la dignité. Leurs enfants les méprisent car ils ne parlent pas français et vivent dans la peur. Un tiers de l'île est maintenu dans la misère, et la France dépense des millions en hélicoptères et radars, affrète des avions pour les renvoyer, sans comprendre qu'ils reviendront ! »

En 2010, le nombre de reconduites aux Comores s'élevait à 26 405, dont 6 000 enfants, trop jeunes pour être scolarisés et que leurs mères ont choisi de garder avec elles.

Nathalie, sociologue et libraire, analyse ainsi la situation, après quarante ans passés à Mayotte : « Les Mahorais ont voulu tous les avantages à être français sans voir plus loin. Ils tolèrent pour l'instant leurs cousins comoriens pauvres, car ceux-ci font depuis toujours partie de leur vie et de leur paysage. Le rejet monte peu à peu. Les Mahorais n'ont pas encore compris que le statut de département français s'accompagne de lois qu'ils ne connaissent pas. Ici, les mariages se font à la mosquée, l'état civil, les cadastres, les comptes bancaires, les impôts locaux n'existent pas... Que la France ait voulu garder un pied militaire et stratégique dans le golfe du Mozambique est compréhensible, mais à quel prix ? » Celui d'une crise identitaire et sociale, dont les premières victimes sont, comme toujours, les femmes et les enfants. ■